Appel à candidatures →

Haies, mares : CRÉER & RESTAURER

→ Boissey, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Gorrevod, Pont-de-Vaux, Reyssouze, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Servignat

Candidatures jusqu'au 20 avril 2024

Propriétaires privés et publics des dix communes concernées, retrouvez toutes les informations :

← en scannant le QR code

→ ou en vous rendant sur reyssouze-affluents.fr

Reyssouze ET AFFLUENTS
AU CŒUR DE LA BRESSE

Partenaires techniques et financiers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

ENGAGÉ POUR L'EAU
avec le soutien de L'AGENCE DE L'EAU

AIN 01 le Département

TRAME TURQUOISE

Depuis 2020, le **syndicat Reyssouze et Affluents** porte une **stratégie qui cherche à intégrer les multiples enjeux du territoire**, dont celui de la biodiversité et de son érosion. Dans l'objectif de mieux comprendre le fonctionnement de la biodiversité à l'échelle locale pour proposer des projets efficients sur ce sujet, nous avons étudié la trame turquoise du bassin versant.

Le **concept de trame turquoise** est une déclinaison de celui de la trame verte et bleue, il **considère les espaces humides permettant aux espèces animales et végétales d'accomplir leur cycle de vie**.

Un travail de modélisation avec le bureau d'études spécialisé « Terroïko » a permis d'obtenir une série de cartes détaillant le fonctionnement de la trame turquoise sur le territoire.

CRÉER, PLANTER, RESTAURER

L'étude de la trame turquoise de la vallée de la Reyssouze a mis en lumière l'importance de notre paysage bocager, et notamment de ces haies et de ces mares.

Le syndicat offre aux propriétaires publics ou privés les travaux de création ou de restauration de mares et de haies. Le nombre de projets retenus dépendra des financements obtenus par Reyssouze et Affluents.

QUELS SONT LES INTÉRETS DE CES AMÉNAGEMENTS ?

Ce projet vise à renforcer et préserver la trame turquoise sur la basse vallée de la Reyssouze. Les haies et les mares ont de nombreux intérêts :

- Les **mares** possèdent des fonctions **régulatrices de l'eau** (écrêtage des crues, stockage de l'eau, rétention...).
- Brise-vent, les **haies protègent les cultures et limitent les effets du gel et de la canicule**.
- **Mares et haies réduisent le ruissellement et l'érosion des sols** car elles contribuent à l'épuration des eaux provenant des parcelles agricoles.

CALENDRIER DU PROJET

Candidatures — Jusqu'au 20 avril 2024

Sélection des projets* — Fin 2024

Réalisation / travaux — Août à décembre 2025

FINANCEMENT

L'accompagnement et les travaux seront pris en charge à 100% par Reyssouze et Affluents grâce au soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de l'Ain.

QUI PEUT CANDIDATER ET COMMENT ?

Tout propriétaire possédant une ou des parcelles parmi les dix communes concernées (voir au recto) peut proposer un projet jusqu'au 20 avril 2024. Ce dernier sera étudié au regard de sa localisation par rapport à la trame turquoise et affiné avec un technicien du syndicat. Le nombre de projets retenus dépendra des financements obtenus par Reyssouze et Affluents.

Pour candidater :

- **scannez le QR code**
- **ou rendez-vous sur reyssouze-affluents.fr**

Pour vous renseigner :

- **écrivez à emma.renard@syndicat-reyssouze.fr**
- **ou contactez le 06.99.72.86.63**

Reyssouze et Affluents
15, Place de la Résistance · 01340 Montrevel-en-Bresse
04 74 25 66 65 / secretariat@syndicat-reyssouze.fr
reyssouze-affluents.fr